

Placement d'un tunnel à batraciens (crapauduc)

Préambule :

Il a été constaté au printemps 2012, une forte population de crapauds écrasés rue St Roch, à hauteur de la chapelle de la rue St Roch. Afin de stopper l'hécatombe et ainsi protéger ces batraciens, le placement d'un tunnel sous voirie serait nécessaire.

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

A définir

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

Permettre la sauvegarde d'une population de crapauds

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

Observer au printemps 2013 s'il y a toujours la présence d'une population de crapauds, Le cas échéant organiser une aide « manuelle » à la traversée. En parallèle, s'adjoindre les Service d'un expert qui pourra estimer s'il est opportun de placer un tel ouvrage. Par la suite vérifier le sous sol de la voirie avant de demander les autorisation administratives nécessaires pour ce type de projet. Réaliser le devis du projet. Dès que les budgets sont réunis, réalisation du travail.

Public(s) ciblé(s) :

Grand public

Promotion :

Presse, site internet, bulletin communal

Localisation :

Rue St Roch

Estimation budgétaire (détaillée) :

A estimer

Financement :

- Budget communal :
- SPW-budget PCDN :
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :